

L'avenir incertain de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi

L'Union Nationale des Missions Locales (UNML) alerte sur la baisse des financements alors que de plus en plus de jeunes auront recours à leur accompagnement.

Les Missions Locales, acteurs essentiels de l'accompagnement des jeunes vers l'insertion professionnelle et sociale sont confrontées à une réduction significative des financements publics qui compromet leur accompagnement efficace d'un nombre croissant de jeunes.

Une diminution alarmante des financements

En 2022, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) avait pour objectif de soutenir 200 000 jeunes. Le réseau des Missions Locales a, en 2023, accompagné plus de 210 000 jeunes. En 2024, l'objectif de 200 000 s'est transformé en un plafond restrictif, limitant l'accès de nombreux jeunes à ce dispositif.

Parallèlement, le budget alloué au Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) a été drastiquement réduit, passant de 100 M € à 47 M €, soit une diminution de plus de 50% en 2024.

Ces réductions des financements compromettent directement nombre d'actions d'accompagnement personnalisées pour les jeunes en difficulté.

Les collectivités territoriales, autres partenaires financiers des Missions Locales, ont également réduit leurs financements. Ainsi la région des Pays de la Loire a annoncé la suppression intégrale de sa subvention aux Missions Locales, mettant en péril de nombreuses actions locales en faveur de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes dans cette région.

Un afflux massif de jeunes dans les Missions Locales

Cette contraction des ressources intervient à un moment où les Missions Locales doivent faire face à une augmentation significative du nombre de jeunes sollicitant leur aide, en raison de plusieurs facteurs :

La réforme des lycées professionnels qui prévoit une mobilisation accrue des Missions Locales pour éviter les sorties sans qualification et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.

La systématisation de l'accompagnement des jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), des jeunes souvent en situation de grande vulnérabilité qui mobilisent des ressources supplémentaires pour assurer leur insertion sociale et professionnelle réussie.

L'exclusion du dispositif d'inscription à France Travail pour certains publics jeunes (étrangers, scolaires) qui se tournent vers les Missions Locales pour bénéficier d'un soutien adapté.

Des conséquences préoccupantes pour l'avenir des jeunes et des territoires

Face à ces manques de financements et faute de moyens financiers suffisants, les Missions Locales sont contraintes de réduire leurs actions.

Cette situation comporte le risque de creuser le fossé entre les jeunes et les institutions, augmentant un sentiment de marginalisation et réduisant leurs perspectives d'avenir.

Or le financement de l'accompagnement des jeunes est une composante essentielle du développement économique et social des territoires. En effet, chaque jeune accompagné vers l'emploi contribue à la vitalité économique locale et à la cohésion sociale : qu'il soit, à l'issue de son accompagnement, salarié ou créateur d'entreprise, il devient un acteur de la vie économique du territoire.

À propos de l'Union Nationale des Missions Locales

L'Union nationale des Missions Locales (UNML) assure l'animation du réseau des Missions Locales et leur représentation auprès des acteurs publics, économiques et sociaux. Elle assure également la fonction de syndicat d'employeurs de la branche professionnelle des Missions Locales qui regroupe plus de 15 000 salariés.

Le réseau national des Missions Locales se compose de 440 structures, présidées par les élus locaux et compte 6800 lieux d'accueil sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Les Missions Locales accompagnent chaque année plus de 1,1 million de jeunes dans leur parcours d'insertion.

<https://www.unml.info/>

[LinkedIn](#), [X](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [Youtube](#)

Contact médias

Claude Foucault – Agence JetCom – cf@jetcom.fr – 06 80 12 56 44

Édith Le Gourrier – Directrice du pôle Communication et Événementiel - UNML - elegourrier@unml.info - 06 35 82 20 46